



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée assistante-greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 4 mai 2026 à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 276-1-2026 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 276-2020 constituant le conseil local du patrimoine de la Ville de Lavaltrie*;
- Règlement n° 371-2026 intitulé : *Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 7 271 340 \$.*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 5 mai 2026.

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 mai 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière